

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 24 février 2026, a édicté le règlement temporaire d'urgence en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins des immeubles 2-6, Millewee à Helmsange :

Passage pour piétons (Signal E, 11a)

Du mercredi 25 février 2026 à 08.00 heures jusqu'au jeudi 30 avril 2026 à 17.00 heures, un passage pour piétons est aménagé devant l'immeuble numéro 2C, Millewee.

Walferdange, le 24 février 2026

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber